



Les étudiants et jeunes actifs quittent davantage la Normandie qu'ils ne s'y installent

Entre 2013 et 2014, la Normandie connaît davantage de départs que d'installations sur son territoire, comme cinq autres régions métropolitaines. Les migrations sont excédentaires avec l'Île-de-France, mais déficitaires avec la plupart des autres régions, notamment la Nouvelle Aquitaine, les Pays de la Loire et la Bretagne. La Normandie est modérément attractive pour les seniors, mais elle subit de nombreux départs d'étudiants et d'actifs en emploi, en particulier de cadres et de professions intermédiaires du tertiaire.

Étienne Silvestre (Insee)

Entre 2013 et 2014, 49 440 personnes sont venues s'installer en Normandie, et 52 380 l'ont quittée pour une autre région française. La Normandie accuse donc un déficit migratoire, de 3 000 personnes, comme cinq autres régions. Son impact sur la variation de la population est toutefois limité (-0,1%). Ce déficit est dû à un faible taux d'entrée (*définition*) en Normandie (15,0%, 10^e plus faible parmi les 13 régions métropolitaines) alors que le taux de sortie (*définition*) se situe dans la moyenne (15,9%).

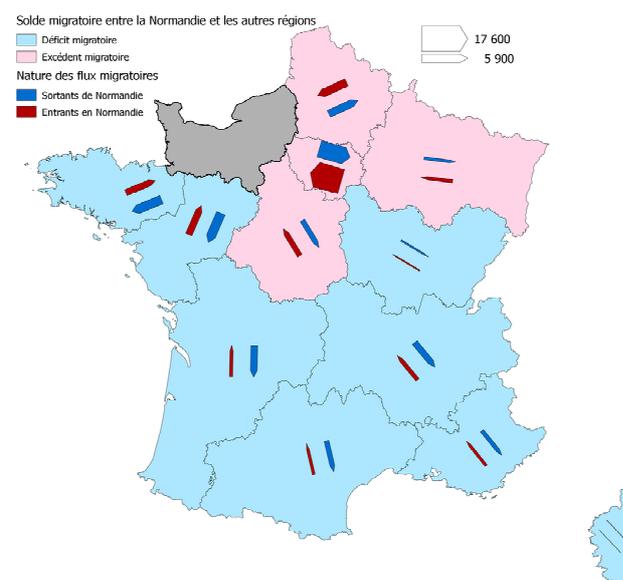
La Seine-Maritime et le Calvados connaissent le plus grand déficit migratoire. L'Eure est, par contre, un département attractif, notamment du fait de sa proximité à l'Île-de-France.

En Normandie, les migrations résidentielles sont plus intenses avec les régions proches (*figure 1*). La plupart des entrants viennent d'Île-de-France (36%), des Hauts-de-France (11%), des Pays de la Loire (10%) et de Bretagne (9%). Plus d'un quart de ces arrivants est né en Normandie. Ces quatre régions sont également les principales destinations des sortants, mais l'Île-de-France est un peu moins représentée (23% des sortants), au bénéfice des autres régions.

La Normandie a un excédent migratoire important avec l'Île-de-France (+5 830). Elle est déficitaire avec huit régions, principalement la Nouvelle Aquitaine (-2 410), la Bretagne (-1 820) et les Pays de la Loire (-1 670).

1 Une forte attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France

Solde annuel en 2014 des migrations résidentielles entre la Normandie et les autres régions métropolitaines



Source : Insee, recensement de la population 2014

Une attractivité modérée pour les seniors

Entre 2013 et 2014, 7 730 seniors (personnes de 55 ans ou plus) se sont installés dans la région et 6 700 l'ont quittée (figure 2). Le solde migratoire est donc positif, d'environ 1 000 seniors. La Normandie apparaît ainsi attractive pour une installation post-vie active, 70 % des seniors entrants étant retraités. La moitié des entrants sont originaires de l'Île-de-France. L'attractivité normande apparaît toutefois modérée, comparée aux neuf autres régions ayant un excédent migratoire de seniors. Son taux d'entrée la positionne au 8^e rang métropolitain, derrière la plupart des régions situées sur les façades atlantique et méditerranéenne. L'attractivité des seniors concerne tous les départements, hormis la Seine-Maritime. La Manche se détache et réalise la moitié de l'excédent migratoire normand des seniors.

Des départs importants d'étudiants et d'actifs du tertiaire

Les mobilités sont plus fréquentes chez les jeunes de 15 à 29 ans, du fait de la poursuite d'études ou de l'accès à un premier emploi. En Normandie, ces mobilités engendrent un fort déficit migratoire (figure 2).

Une large part de celui-ci est le fait des étudiants (-2 840). Comme pour 9 autres régions métropolitaines, le déficit migratoire des étudiants joue en faveur de l'Île-de-France, de l'Occitanie et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En Normandie, le taux de sortie de ces jeunes est relativement élevé, du fait de la proximité de l'Île-de-France (91,4 %, soit le 4^e plus élevé). Ce déficit concerne tous les départements normands, en particulier le Calvados (-790), la Manche (-710) et la Seine-Maritime (-650). Cependant, en tenant compte des migrations à l'intérieur de la région, les étudiants sont excédentaires dans la Seine-Maritime (+900) et le Calvados (+300), signe d'une forte attractivité locale des villes universitaires de ces départements.

Entre 2013 et 2014, les actifs avec ou sans emploi ont davantage quitté la région qu'ils ne s'y sont installés (figure 2). Un peu plus de 60 % des actifs, entrants ou sortants, ont entre 20 et 34 ans. Ils

débutent leur vie professionnelle et sont plus mobiles. Le déficit avec les autres régions est important en Seine-Maritime (-1 790), un peu moins dans le Calvados (-920) et l'Orne (-580). En revanche, l'Eure est excédentaire (+880) et la Manche à l'équilibre (+80).

Le déficit migratoire des actifs en emploi concerne uniquement le secteur tertiaire (-3 000), surtout le commerce (-790), l'information-communication (-410), et l'administration publique (-360). Les cadres et professions intermédiaires du tertiaire sont particulièrement déficitaires. En revanche, l'industrie connaît un solde migratoire légèrement positif en Normandie (+220), grâce aux activités liées aux matériels de transport. Cet excédent concerne toutes les catégories socioprofessionnelles. ■

2 L'industrie, seul secteur à bénéficier des flux migratoires positifs en Normandie

Principales caractéristiques des entrants et des sortants de la Normandie

| | | Nombre d'entrants | Nombre de sortants | Solde migratoire |
|---|-------------------------------------|-------------------|--------------------|------------------|
| Ensemble | | 49 440 | 52 380 | -2 940 |
| ÂGE | Moins de 15 ans | 7 850 | 7 760 | 90 |
| | 15 à 29 ans | 20 000 | 23 980 | -3 980 |
| | 29 à 54 ans | 13 860 | 13 940 | -80 |
| | 55 ans ou plus | 7 730 | 6 700 | 1 030 |
| STATUT | Actifs | 27 190 | 29 520 | -2 330 |
| | Étudiants | 6 560 | 9 400 | -2 840 |
| | Retraités | 5 700 | 4 900 | 800 |
| | Autres inactifs | 9 990 | 8 560 | 1 430 |
| ACTIFS EN EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS | Agriculture | 330 | 270 | 60 |
| | Construction | 1 040 | 1 000 | 40 |
| | Industrie | 3 040 | 2 830 | 210 |
| | <i>dont cadres et prof. interm.</i> | 1 800 | 1 720 | 80 |
| | <i>dont ouvriers</i> | 860 | 810 | 50 |
| | Tertiaire | 15 740 | 18 740 | -3 000 |
| | <i>dont cadres et prof. interm.</i> | 8 620 | 10 450 | -1 830 |
| | <i>dont employés</i> | 4 620 | 5 560 | -940 |
| | Ensemble | 20 150 | 22 840 | -2 690 |

Source : Insee, recensement de la population 2014

Définitions et source

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui entrent sur un territoire et le nombre de personnes qui en sortent au cours de l'année. Il est excédentaire si les entrants sont supérieurs aux sortants, et déficitaire dans le cas contraire.

Le taux d'entrée (ou de sortie) est le rapport entre les entrants (ou les sortants) et la population moyenne du territoire. Il peut se décliner par classe (exemple : taux d'entrée des retraités).

Les informations sont issues du **recensement de la population** qui permet d'analyser, pour les personnes résidant en France, le lieu de résidence l'année précédente. Les migrations résidentielles étudiées sont des migrations à l'intérieur de la France ; les migrations entre la France et l'étranger ne sont pas analysées ici, puisque les personnes résidant à l'étranger ne sont pas recensées.

Depuis le recensement de 2013, les migrations résidentielles sont mesurées sur un an au lieu de cinq auparavant (depuis 2004).

Insee Normandie
5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.45.72.88

Credit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
©Insee 2017

Pour en savoir plus

- «Les actifs et les étudiants dessinent les migrations résidentielles entre les départements », Insee Première, David Lévy, PSAR Analyses territoriales (Juin 2017)

